



**Programme d'appui de l'Alliance Mondiale contre le  
Changement Climatique pour l'adaptation et le  
Développement des énergies vertes en Haïti  
(AMCC+)**

***Initiative pour la Nature et l'Optimisation des Valeurs  
Ecologiques et Economiques  
(INOVEE)***

**Termes de références pour le recrutement de deux pépiniéristes**

**Haïti, Département du Sud-Est, Commune de Belle-Anse, 6<sup>e</sup> Section  
Communale de Pichon**

**Juin 2024**



---

## **I. CONTEXTE DU PROJET**

Le projet Initiative pour la Nature et l'Optimisation des Valeurs Ecologiques et Economiques (INOVEE) est financé par l'Union Européenne à travers le BONFED et mis en œuvre par HELVETAS Swiss Intercooperation en partenariat avec AHAAMES et l'Université Quisqueya. Il vise à réduire la vulnérabilité des communautés des zones côtières rurales et urbaines du bassin versant de la rivière Pichon et à renforcer leur résilience aux effets des changements climatiques. Il sera implémenté dans le département du Sud-Est, commune de Belle-Anse, 6<sup>e</sup> section communale de Pichon. Pour atteindre cet objectif, les interventions du projet sont orientées vers trois grands axes principaux qui sont : la restauration et la gestion durable des écosystèmes, la résilience économique en équilibre avec les écosystèmes et le renforcement de la gouvernance. A travers ces trois grands axes, le projet va mettre en œuvre des actions pour aboutir aux résultats suivants:

- a) Les écosystèmes naturels sont renforcés à différents niveaux tout en créant des bénéfices directs pour les communautés locales.
- b) Les communautés saisissent les opportunités économiques, renforcent leurs moyens d'existences et leurs capacités d'adaptation au changement climatique.
- c) Les acteurs (publics, privés et associatifs) renforcent leur concertation, développent des capacités pour s'impliquer dans les processus décisionnels et dans la mise en œuvre des actions d'adaptations au changement climatique et de gestion durable des écosystèmes.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, des interventions seront réalisées pour le reboisement de l'aire protégée et les versants ainsi que pour le renforcement des jardins agroforestiers. Dans cette perspective, le projet recherche une firme ou un consultant ayant les expériences et l'expertise nécessaires pour mettre en place des pépinières et la production de plantules sur deux sites dans le bassin versant de Pichon.

---

## **II. OBJECTIFS DE LA PRESTATION**

L'objectif de la prestation est de travailler, de concert avec le staff du projet INOVEE, les structures de gestion des parcs (Parc Naturel National Lagon des Huîtres et Parc Naturel National Unité 2 Forêt des Pins), pour la mise en place de deux pépinières pour la production de plantules qui serviront :

- a) au renforcement des peuplements de mangrove et de la couverture forestière au niveau du Parc Naturel National Lagon des Huîtres (PNN-LdH) ;
- b) au reboisement des versants et au renforcement des systèmes agroforestiers au niveau de la zone intermédiaire du bassin versant de Pichon.

---

## **III. MANDAT DES PRESTATAIRES**

- ✓ Identification des matériels et équipements nécessaires à la mise en place des pépinières ;
- ✓ Participation à la préparation des sites d'installation des pépinières (de dimensions minimales 40 m\*20 m);



- ✓ Installation de deux pépinières dans les zones susmentionnées qui seront construits avec matériaux locaux (bois, feuille de cocotier) et d'autres matériels importés (Ombrière, sachet, etc.);
- ✓ Production de plantules (particulièrement des mangliers/palétuviers, des espèces forestières et fruitières), pour des opérations de reboisement de l'aire protégée du PNN-LdH, des espaces dégradées dans le bassin versant de Pichon et de renforcement des jardins agroforestiers. Voici une liste non-exhaustive de plantules à produire : mangliers/palétuviers (*incluant les différentes variétés existant dans l'aire marine protégée*), caféier, cachiman, agrumes (*espèces existant déjà dans la zone*), manguiers, avocatier, corossolier, cacaoyer, manguiers, chêne, cèdre, acajou, etc.

---

#### IV. ENTITES ELIGIBLES

---

##### Les entités éligibles à cet appel à candidature sont :

- Des firmes locales évoluant dans le domaine de l'environnement et agriculture ;
- Des consortiums constitués de firmes locales ;
- Des professionnels haïtiens expérimentés dans les domaines de reboisement, environnement et agriculture originaires ou vivant dans la zone ;
- Des associations ou Organisation Communautaires de Base (OCB) locales (basées dans la commune de Belle-Anse).
- Elles ne doivent pas se trouver sur la liste d'exclusion de la HELVETAS, du ministère de l'Environnement, de l'ANAP, des structures de gestion du Parc National Naturel Lagon des Huîtres et du Parc Naturel National Unité 2 Forêt des Pins.
- Elles ne doivent pas être sous contrat ou avoir une prestation en cours dans le même domaine dans le cadre d'un autre projet mis en œuvre par HELVETAS ou un autre partenaire dans la zone.
- Elles ne doivent pas faire l'objet de poursuite judiciaire ou avoir une procédure judiciaire en cours.

---

#### V. PRODUITS/LIVRABLES ATTENDUS

---

- a) La liste des matériels nécessaires à l'installation des pépinières est préparée et remise aux responsables ;
- b) Deux sites sont préparées pour l'installation des pépinières;
- c) Deux pépinières installées : l'une dans la zone périphérique du PNN-LdH et l'autre dans la zone intermédiaire du bassin versant de Pichon ;
- d) Un total de 50 000 plantules (comprenant les espèces citées plus haut) produites dans les deux pépinières qui seront livrées après 4 ou 5 mois pour la transplantation.

Les travaux sont subdivisés en deux lots :

- ✓ **Lot 1** : Production de 20 000 plantules (palétuviers, espèces forestières) dans la zone du parc Lagon des Huîtres ;
- ✓ **Lot 2** : Production de 30 000 plantules (espèces fruitières et forestières) dans la zone intermédiaire du bassin versant de Pichon (Cascade).



**HELVETA**  
HAITI



---

## **VI. DUREE DE LA PRESTATION**

---

La durée de la consultation est de 8 mois à partir de la signature du contrat. Une proposition du plan de démarrage des activités devra être fournie au plus tard quinze jours après la signature du contrat.

---

## **VII. CONDITIONS ET QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES**

---

7.1. Pour les associations/OCB, Consortiums, firmes :

- Être de nationalité haïtienne et installée dans la commune d'intervention du projet ;
- Avoir une patente de fonctionnement à jour et une identification fiscale ;
- Avoir un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans la mise en place de pépinières (dans le respect des normes environnementales) ;
- Disposer d'une équipe technique expérimentée (ayant les connaissances et les expériences dans l'utilisation des technologies et techniques favorisant la biodiversité locale) :
  - ✓ Ayant des formations certifiées dans les domaines concernés par cette activité ;
  - ✓ Démontrant une expertise confirmée dans la production de mangliers/palétuviers, des plantules fruitières et forestières ;
  - ✓ Ayant une bonne maîtrise des approches et méthodologies participatives ;
  - ✓ Faisant preuve de capacité à collaborer avec différents types d'acteurs/partenaires (autorités locales, organisations de la société civile, MDE, Comité BV, OCB, association d'agriculteurs, etc.).

7.2. Pour les prestataires individuel.les ou groupe de prestataires :

- Être détenteur d'un diplôme ou d'un certificat dans l'une des domaines ayant rapport au champ d'intervention susmentionné;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans les domaines d'intervention ayant rapport à cette activité ;
- Disposer d'une équipe technique expérimentée (ayant la connaissance et/ou l'expérience dans l'utilisation des technologies et techniques favorisant la biodiversité locale) :
  - ✓ Démontrer une expertise confirmée dans la production de mangliers/palétuviers, de plantules fruitières et forestières ;
  - ✓ Avoir une bonne maîtrise des approches et méthodologies participatives ;
  - ✓ Faire preuve de capacité à collaborer avec différents types d'acteurs/partenaires (autorités locales, organisations de la société civile, MDE, Comité BV, OCB, association d'agriculteurs etc.).

---

## **VIII. CONTENUS DES DOSSIERS**

---

Les dossiers de candidature doivent comporter les éléments suivants :

- Lettre de manifestation d'intérêt;
- Compréhension de la problématique et des enjeux liés à la lutte contre les effets des changements climatiques, à la dégradation des bassins versants, au reboisement en général et particulièrement dans les aires protégées, le calendrier de réalisation des travaux;



**HELVETA**  
HAITI



- Une offre financière pour chaque lot incluant les coûts d'acquisition des matériels pour l'installation des pépinières, de la main-d'œuvre, de l'entretien des pépinières, de la logistique, etc.
- Expérience dans des travaux similaires (liste des travaux déjà réalisés et montant des budgets) ;
- Liste des ressources matérielles nécessaires à l'installation des pépinières (équipements et matériels) ;
- Personnel clé (Curriculum Vitae, Diplômes/certificats, copie de pièces d'identité) ;
- Patente et matricule fiscale (obligatoire pour une firme) ;
- Documents de reconnaissance légale et matricule fiscale (obligatoire pour les OCB)

---

## **IX. SELECTION DES PRESTATAIRES**

---

Les prestataires seront recrutés sur la base d'un appel d'offre à l'échelle locale (Commune Belle-Anse) et l'analyse des offres prendra notamment en compte :

- 1) Les critères d'éligibilité ;
- 2) Le contenu des dossiers (Respect des documents exigés) ;
- 3) La qualité et le niveau de compréhension du mandat ;
- 4) Méthodes de réalisation du mandat (installation de la pépinières, soins des plantules jusqu'à la livraison, entre autres) ;
- 5) Le niveau de l'offre financière ;
- 6) La pertinence des expériences réalisées par rapport aux objectifs de l'activité ;
- 7) Le personnel clé ;
- 8) La qualité des références fournies.

L'évaluation des propositions techniques tiendra compte des points ci-dessous :

- Compréhension du mandat : 15 points
- Expériences dans la production de pépinières (fournir les références) : 15 points
- Méthodes de réalisation du mandat : 50 points
- Personnel clé proposé (expérience minimum 3 ans, ajouter les cv) : 20 points

Seules les offres techniques ayant obtenu un score minimum de 70 points seront retenues pour l'évaluation des propositions financières.

L'attribution se fera sur la base de l'offre techniquement acceptable (70 points au moins) dont le prix est le moins cher et se trouve dans la fourchette de plus ou moins 15% du budget confidentiel du marché.

---

## **X. DEPOT DES DOSSIERS**

---

Les dossiers de candidatures (offres technique et offres financières), comportant un original et deux copies, seront mis dans deux enveloppes séparées et cachetées (une enveloppe pour l'offre technique et une enveloppe pour l'offre financière).



**HELVETAS**  
HAITI



Les adresses pour le dépôt des offres sont les suivantes :

HELVETAS Swiss Intercooperation, Cap Maréchaux, Jacmel, Haïti

HELVETAS Swiss Intercoopération, Route de Lamandou 3, Jacmel, Haïti

Ou par courriel à l'adresse : [rh.haiti@helvetas.org](mailto:rh.haiti@helvetas.org) en mettant en référence : **Recrutement\_Pépinieriste INOVEE.**

La date limite de réception des dossiers est fixée au 05 juillet 2024 à 3 heures pm. Ne pas oublier de réclamer un accusé de réception.